

# BON DE SOUTIEN AUX HÔPITAUX CIVILS DE COLMAR



M.

Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

## Oui, je soutiens mon hôpital pour

- améliorer le confort des résidents et de leur famille
- investir dans les technologies de pointe
- diversifier et développer l'accompagnement des résidents
- apporter plus de bien-être aux équipes soignantes
- autre : .....

Bon de soutien à compléter et adresser avec votre chèque (à l'ordre du Trésor Public) à :

*Hôpitaux Civils de Colmar  
Direction générale  
39 avenue de la Liberté  
68024 COLMAR Cedex*

En tant qu'organisme d'intérêt général, les Hôpitaux Civils de Colmar pourront vous délivrer une attestation ouvrant droit à réduction d'impôt :

- 66 % du montant du don pour l'impôt sur le revenu ;
- 75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière ;
- 60 % pour l'impôt sur les sociétés.

Les données sont destinées exclusivement aux équipes internes de la Direction des Affaires Financières des Hôpitaux Civils de Colmar ainsi qu'à des tiers mandatés. Elles sont conservées à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes, ou pour faire appel à votre générosité, pendant la durée strictement nécessaire. Conformément à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'accès, de rectification de limitation et d'effacement. Ces droits s'exercent par courrier ou courriel à : Délégué à la protection des données - Hôpitaux Civils de Colmar - 39 avenue de la Liberté - 68024 COLMAR - dpo@ch-colmar.fr

